L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Été 2026



ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

L'histoire des deux ponts du Vieux-Sainte-Rose
À lire en pages 7 à 10



À la cabane à sucre
Initiation au curling
Pages 12 et 13

Inscriptions
Tournoi de golf
Page 14

Appel aux artistes en art visuel
Page 15

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président



Jean-Guy Lagacé

Avis de recherche

Chers collègues retraités

Votre association est à la recherche de bénévoles. Votre association grandit et le besoin d'idées nouvelles grandit également.

Si tu as envie de t'engager, de contribuer à des projets qui font une vraie différence dans la vie des membres, nous serions ravis de t'accueillir parmi nous. Viens mettre ton talent au service de la communauté. Ensemble, on va plus loin. N'hésitez pas à nous contacter au info@aervl.com.

Quel magnifique moment nous avons vécu lors de notre activité à la cabane à sucre. Nous étions tous réunis autour des traditions sucrées. L'ambiance était conviviale, les rires nombreux et les conversations animées autour des longues tables où se mêlaient oreilles de crisse, fèves au lard, jambon fumé et, bien sûr, la fameuse tire sur la neige.

Cette journée a été l'occasion parfaite de retrouver des visages familiers, d'accueillir de nouveaux membres et de partager un repas simple, généreux et festif. Merci à chacun d'avoir contribué à cette atmosphère chaleureuse qui fait la force de notre communauté.

Nos prochaines activités

Notre traditionnel tournoi de golf reviendra cet été. Que vous soyez golfeur aguerri ou joueur occasionnel, l'événement se veut avant tout amical et accessible. Formule détente, plaisir garanti et un petit esprit de compétition juste assez pour pimenter la journée. Le formulaire d'inscription est disponible dans l'Envol.

À l'automne, nous prévoyons une sortie dans un vignoble de la région. Au programme : visite guidée, explications sur les méthodes de culture et de vinification, dégustation de produits locaux et moment de détente dans un décor champêtre.

Enfin, nous aurons également le plaisir de renouveler notre exposition d'art, mettant en lumière des créateurs de votre association. Une belle occasion de s'inspirer, d'échanger et de soutenir le talent de nos artistes. Que vous soyez amateur d'art ou simple curieux, cette activité promet d'être riche en découvertes. Plus d'information dans l'Envol.

Notre Assemblée générale annuelle aura lieu en novembre pour présenter aux membres le compte rendu de l'année de travail de votre conseil. Un souper du temps des fêtes est en préparation lors de l'écriture de ces lignes et nous vous attendons en grand nombre. L'information sera disponible bientôt.

En ce qui concerne la loi 15, nous sommes toujours en attente d'une décision finale. Ce qui reste à conclure concerne les mesures réparatrices. Une première audition a eu lieu en début novembre dernier avec les juges de la cour d'appel. Ils ont demandé qu'un mémoire soit déposé pour la fin novembre. Nous sommes en attente de la suite et nous vous informerons aussitôt que nous aurons des nouvelles.

Votre association a le privilège d'avoir des partenaires exceptionnels Nous vous invitons fortement à les encourager : **Gallagher Assurances, les Complexes funéraires Yves Légaré, Axion 50 plus, JMA Diagnostics, la Caisse d'économie des employés de Ville de Laval, Centre Masliah audioprothésistes, Iris le groupe visuel, le Cosmodôme, Clinique sportive Orthaction et Wilfrid Pasta Bar**. Nous remercions aussi la Ville de Laval pour son soutien.

Bonne lecture.

Pour nous rejoindre : info@aervl.com ou (450) 661-3394.
Votre adresse courriel, comme tous les renseignements personnels qui vous concernent, est conservée de façon sécuritaire. Votre adresse courriel sera utilisée exclusivement par l'AERVL, afin de communiquer avec vous. Rappel : vous pouvez vous désabonner en tout temps.

P.S. Nous vous demandons de nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible, afin de ne pas briser le lien de contact. Il ne faut pas oublier également d'aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Le formulaire est disponible sur notre site Internet au aervl.com/ et dans l'Envol.

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-les parvenir par courriel : info@aervl.com ou par courrier : 3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.



Arrivées - Départs

Bienvenue

Claudine Diserens, employée de bureau
Nathalie Fontaine, Alliance
Richard Goulet, cadre
Judith Lavoie, employée de bureau
Mary-Line Lavoie, employée de bureau
Brigitte Nadon, employée de bureau
Michel Proulx, col bleu
Daniel Roy, policier

Décès

Claude Alarie, policier
Fernand Boucher, pompier
Georges Boucher, policier
Andrée Brisson, employée de bureau
Émilien Fortin, col bleu
André Francoeur, policier
Madeleine Gravel, employée de bureau
André Lauzon, col bleu
Pierre Legris, policier
Vincent Mascaro, Alliance
André Nadon, policier

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, QC H7E 5G8
Courriel : info@aervl.com

http://www.aervl.com



PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud 514-267-9969

Je me sens seul (e)...

Depuis la retraite, je me sens seul(e) et je m'ennuie. La solitude et l'isolement sont de grands maux pour certains d'entre nous. Alors, participer à des activités et rencontrer d'autres personnes égayeront notre présent, redonnera un nouveau sens à notre vie et nous éloignera ainsi de toute fuite artificielle.



ICPEI

Programme privilèges groupe exclusif aux membres de l'association des employés retraités de la Ville de Laval

Gallagher Canada vous offre des avantages distinctifs pour vos assurances personnelles :
- Protection responsabilité civile exclusive de 3 000 000 $
- Des rabais exclusifs
- Possibilité de franchises à 0 $ sur vos contrats d'assurance automobile et habitation

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, vous aurez droit à :
- Une protection de 15 000 $* pour les dégâts d'eau gratuitement
- 5 000 $ de frais juridiques

Contactez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission:
450.978.4446 | ajg.com/qc

*Certaines conditions peuvent s'appliquer.
© 2026 Arthur J. Gallagher & Co. | Arthur J. Gallagher Canada Limitée



Gallagher
Assurance | Gestion des risques | Conseil

514 595-1500 | yveslegare.com

CIMETIÈRE PRÈS DU FLEUVE
2750, boul. Marie-Victorin, Longueuil (QC) J4G 1P5
CIMETIÈRE PAPINEAU
33, rue Principale, Laval (QC) H7X 3V5
CENTRE COMMÉMORATIF DU RUISSEAU
45, rue Principale, Laval (QC) H7X 3V5

Avec vous

- 1350, autoroute 13, **Laval** (QC) H7X 3W9
- 7200, boul. Newman, **LaSalle** (QC) H8N 1X2
- 6130, boul. Louis-H.-Lafontaine, **Anjou** (QC) H1M 1S8
- 14370, boul. Pierrefonds, **Pierrefonds** (QC) H9H 4R7
- 123, boul. Maple, **Châteauguay** (QC) J6J 3P9
- 2750, boul. Marie-Victorin, **Longueuil** (QC) J4G 1P5

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Directeur général
Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229

desjardins.com/caisseville delaval

richard.j.lauzon@desjardins.com

LAVAL

JMA Diagnostics.

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556

info@jmadiagnostics.com


Axion 50 plus
Carrefour socioculturel et sportif
SESSION
ÉTÉ 2026
Inscriptions dès le 15 juin
Plus de 255 cours et ateliers
offerts annuellement !
Carrefour socioculturel et sportif pour les 50 ans et plus.
435 boul. Curé-Labelle Sud, Laval, H7V 2S8, QC
Tél. : 450 978 5555 poste 2
www.axion50plus.org

La Maison de la Sérénité

Des bénévoles au cœur de la mission

La mission de La Maison est d'offrir gratuitement des services à la personne adulte en fin de vie, de façon à ce qu'elle puisse terminer ses jours paisiblement, en recevant des soins palliatifs de qualité, soutenue par une équipe soignante, et entourée de ses proches dans un environnement calme et chaleureux.

Plusieurs possibilités de bénévolat sont à votre portée et nous ferons en sorte de tenir compte de vos disponibilités et vos intérêts afin que votre expérience soit la plus enrichissante possible.

Au sein de La Maison, le bénévole a un rôle indispensable et une place Importante dans l'équipe interdisciplinaire. Sa polyvalence et son dynamisme contribuent à la réalisation de notre mission.

Accueil / réception
Soins aux patients
Cuisine
Secrétariat / Administration
Participation aux événements
Bibliothèque
Buanderie
Coiffure
Entretien intérieur / extérieur
Décoration

Si vous pouvez consacrer quelques heures de votre temps, nous serions très heureux de vous accueillir au sein de notre équipe de bénévoles!

Envie de vous joindre à notre fabuleuse équipe de bénévoles ?

SVP, communiquez avec notre Coordonnatrice des bénévoles, Mme Barbara Spence au (450) 936-4300 # 289 ou par courriel à: bénévoles@msplaval.ca

Le bénévolat ne représente pas simplement un don de temps; il implique également un don de soi. Par leurs gestes solidaires, les bénévoles contribuent au développement de leur collectivité en mettant à profit leurs compétences et leurs expériences. Vous pouvez vous joindre à notre équipe de bénévoles en offrant un soutien ponctuel ou régulier, en fonction de vos intérêts et de vos compétences.

MERCI D'APPUYER LA MAISON DE LA SÉRÉNITÉ!

Témoignage
« Faire du bénévolat pour La Maison est l'expérience humaine la plus enrichissante que j'ai vécue. Nous sommes traités avec respect et tous les gestes que nous posons sont immensément appréciés. Tous les membres des équipes avec qui nous évoluons donnent le meilleur d'eux-mêmes et c'est très facile en retour d'en faire autant ! »
D. St-Pierre, bénévole



Histoire d'ici



Claude Lavoie

L'histoire des deux ponts du Vieux-Sainte-Rose

Introduction

Au Québec, on connait passablement bien l'importance des ponts car ils permettent de franchir les nombreux cours d'eau qui sillonnent le territoire. Sans eux, le transport des personnes et des marchandises s'effectuerait avec beaucoup plus de lenteur et de difficulté. L'utilité des ponts est encore plus probante lorsqu'on vit sur une île. Les résidents de Laval en savent quelque chose car une dizaine de ponts leur permettent de traverser les deux rivières qui ceinturent l'île Jésus et de revenir dans leur milieu de vie. Les ponts jouèrent un rôle important dans l'organisation du territoire lavallois notamment dans le secteur du Vieux-Sainte-Rose. Pendant plusieurs années les Montréalais passèrent à cet endroit pour se rendre dans le Nord. Le boulevard des Laurentides, autrefois la route 11, était le chemin utilisé par la majorité des villégiateurs montréalais. L'ouverture de l'autoroute des Laurentides, en 1958, modifia leur itinéraire.



Le premier pont reliant l'île Jésus avec la terre ferme fut bâti en 1824, à l'extrémité ouest de la paroisse Sainte-Rose-de-Lima. Eustache-Nicolas Lambert-Dumont, seigneur des Mille-Îles,ériga ce pont à péage pour l'aider financièrement et faciliter à ses censitaires l'accès aux marchés publics de Montréal. Vers 1920, cette partie du territoire de Sainte-Rose-de-Lima devint Plage-Laval et renommée plus tard Laval-Ouest. Le pont de Lambert-Dumont dura deux ans, emporté par les glaces lors du dégel printanier 1826.

À cette époque, on pouvait construire un pont d'une dizaine de mètres de long. On coupait des arbres de cette grandeur et on couchait les troncs d'un bord à l'autre des deux rives, appuyés sur des culées-caissons remplies de pierres. Des madriers en bois équarris servaient de surface de roulement aux voitures tirées par des chevaux. Si le cours d'eau était plus large, il fallait le traverser avec un bateau à fond plat ou un canot. Évidemment, l'hiver, on pouvait franchir plusieurs cours d'eau sur la glace. Progressivement, on commença à construire des ponts aux endroits où la profondeur du cours d'eau était relativement faible. En installant des culées-caissons placées à intervalles réguliers, on pouvait relier les deux rives. On voit sur cette image que le pont Plessis-Bélair reposait sur de nombreuses culées-caissons.



En 1789 fut construit le premier pont à péage enjambant la rivière Saint-Charles à Québec. Vers 1850 débuta la construction des ponts en métal, ce qui permit de franchir de plus longue distance sans appui. Puis la science et les découvertes améliorèrent graduellement les techniques de construction des ponts.

Dans ce document, je vous raconte l'histoire des deux premiers ponts du Vieux-Sainte-Rose : le pont de James Porteous et celui de Walter Millar renommé Plessis-Bélair.

L'importance de Thomas Porteous (1765-1830)

Thomas Porteous joua un rôle important dans l'apparition des ponts de Sainte-Rose. En 1795, il y ouvre un établissement commercial ainsi qu'une potasserie, mot allemand qui vient de « pot » et « ashe ». La potasse est fabriquée avec les cendres de bois que l'on bout dans un chaudron. Lorsque les colons de la région du Vieux-Sainte-Rose défrichent leur terre, ils produisent beaucoup de résidus forestiers. Ils les brûlent et vendent les cendres à la potasserie située près de l'intersection des boulevards Sainte-Rose et des Patriotes. Elles étaient alors lessivées et bouillies dans de grands chaudrons pour produire du carbonate de potassium, une substance blanche solide. Tomas Porteous l'exportait ensuite en Grande-Bretagne pour la fabrication de savon, de verre et de teintures. Les colons du Vieux-Sainte-Rose pouvaient acheter différentes denrées au magasin général de Porteous, bâtiment qui existe encore aujourd'hui au 184 boulevard Sainte-Rose.



En 1805, Thomas Porteous ouvre également un magasin général et une fabrique de potasse à Sainte-Thérèse. Il possède une flotte de bacs, de bateaux et de canots pour assurer le transport des marchandises entre la région de Terrebonne et Montréal. Il est plausible de croire que ses bacs se rendaient jusqu'à la traverse du Vieux-Sainte-Rose.

En 1804, Thomas Porteous est élu député du comté Effingham (rebaptisé Terrebonne en 1829) territoire qui englobait Blainville, l'île Jésus et Terrebonne. Ce comté élisait deux députés : André Nadon représentait le Parti Canadien et Thomas Porteous militait pour le Parti Bureaucrate. Également en 1804, Thomas Porteous acquiert l'île Bourdon sur laquelle passe le Chemin du Roy. Cette île fait partie du territoire de Repentigny et elle fut nommée ainsi en l'honneur de l'ingénieur Jean Bourdon (1601-1668), l'auteur des premiers plans de Québec. Porteous fait voter une loi qui l'autorise à construire deux ponts à péage, l'un enjambant la rivière des Prairies entre l'île Bourdon et la terre ferme, l'autre reliant l'île Bourdon et l'île de Montréal. Le premier pont fut inauguré en 1805 et le deuxième fut ouvert l'année suivante. Cependant, ils furent emportés par les glaces au printemps de 1807. En 1808, Porteous les reconstruit et en ajoute un troisième entre l'île Bourdon et Repentigny (voir carte ci-bas).

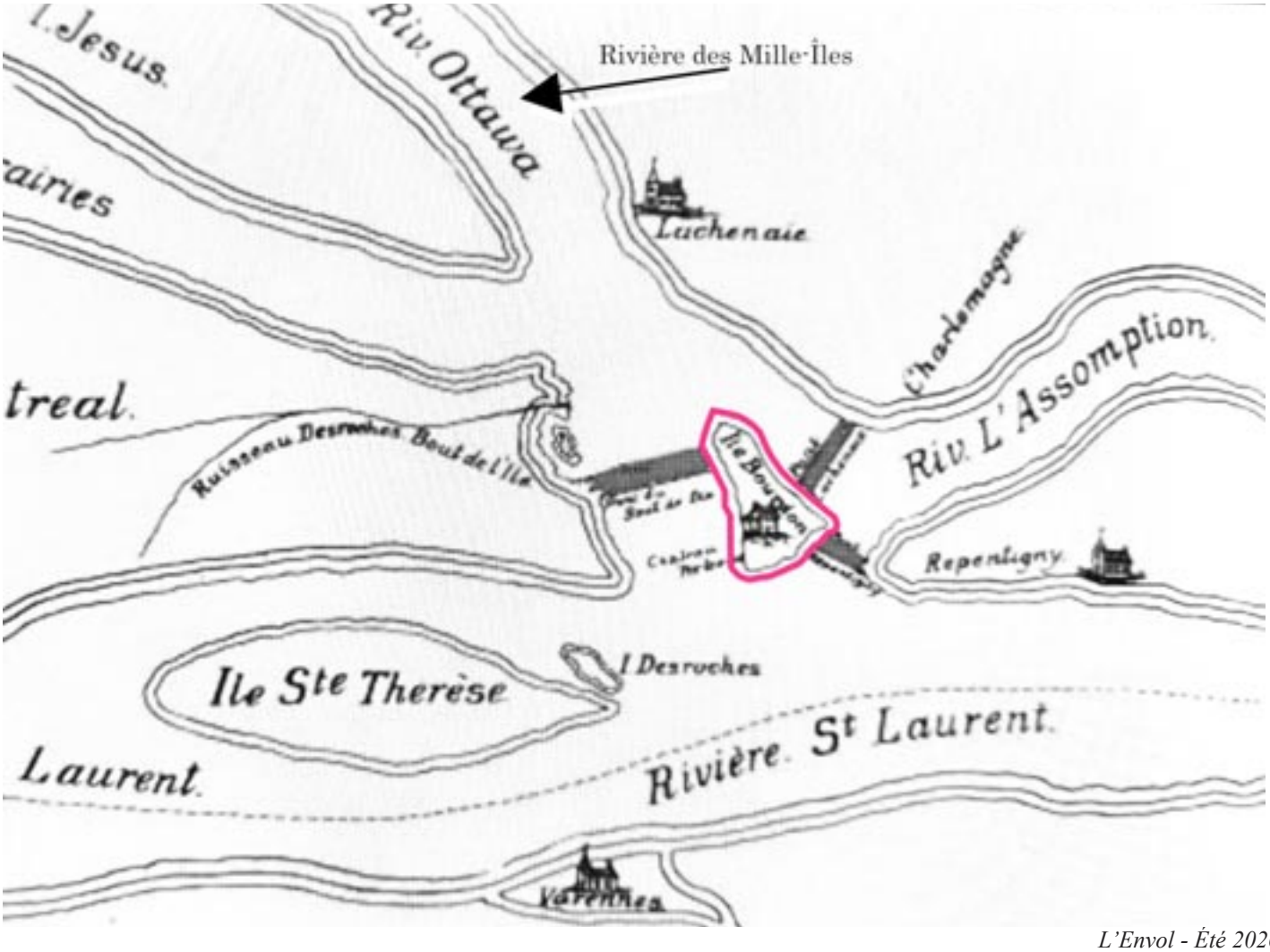
Cette initiative de Thomas Porteous influence certainement Eustache-Nicolas Lambert-Dumont, seigneur des Mille-Îles. Ce dernier est également député indépendant du comté de York en compagnie de John Mure, député du Parti Bureaucrate. John Mure est l'époux d'Élisabeth Porteous, la nièce de Thomas Porteous. En 1807, il présente à l'Assemblée législative un Bill autorisant Lambert Dumont à ériger un pont de péage sur la rivière Jésus (Mille-Îles). Malgré ses appuis politiques, le projet n'aboutit pas. Lambert Dumont essaye à trois reprises de faire voter ladite loi. En 1817, il se fait élire comme député pour le Parti Bureaucrate et, cette fois, sa demande de construire un pont est accueillie favorablement car il « est du bon bord », expression bien connue. Ce pont ouvre en 1824 tel que mentionné précédemment et disparait deux ans plus tard.

James Porteous, fils de Thomas, construit un pont

Thomas Porteous épouse Olive Everest en 1792 avec laquelle il engendre huit enfants. Parmi ceux-ci se trouve James (1796-1862). Dès qu'il atteint l'âge requis, James s'occupe des affaires de son père à Sainte-Thérèse. En plus de la potasserie ouverte en 1805, Thomas Porteous fit construire en 1813 une maison à Sainte-Thérèse, laquelle existe toujours : le Castel Morris situé à l'angle des rues Saint-Charles et de l'Église.

En 1827, à l'âge de 31 ans, James Porteous épouse Caroline Northedge et le couple vit dans cette maison de Sainte-Thérèse et compte plusieurs enfants.

L'année précédente, James avait fait construire à l'arrière de la maison de son père une distillerie-brasserie. William Oliver Stephens, un brasseur de la paroisse de Saint-Martin de l'île Jésus s'était associé avec lui dans cette entreprise.



James Porteous est aussi propriétaire d'un magasin sur la même rue. Il achetait des cultivateurs le seigle et l'orge nécessaires à la fabrication de l'alcool et leur vendait les diverses nécessités de la vie.



Le Castel Morris situé à l'angle des rues Saint-Charles et de l'Église à Sainte-Thérèse

James Porteous soumet en 1828 une demande à la Législature pour construire un pont de péage sur la rivière Jésus (Mille-Îles) entre Sainte-Thérèse et Sainte-Rose, avec un droit exclusif de trois milles de chaque côté. Il est probable qu'il souhaitait augmenter ses revenus car il était fortement endetté à la suite de pertes financières causées par de nombreux paris sportifs notamment les courses de chevaux. En 1846, il sera incarcéré à cause de ses dettes et fut obligé de vendre ses possessions. Il obtient sa charte en 1830. La même année, son père Thomas décède et laisse un bel héritage à ses enfants. Le pont James Porteous devient une réalité en 1832. En 1837, il est détruit partiellement par les Patriotes qui souhaitaient enrayer la marche de l'armée de Colborne vers Saint-Eustache.

Le pont de James Porteous fut construit à l'extrémité nord de l'actuelle rue des Patriotes compte tenu que la rivière des Mille-Îles se rétrécit à cet endroit et qu'elle est relativement peu profonde. Avant le pont, des bacs assuraient la traversée de la rivière.

Probablement que sur la rive nord, un chemin rejoignait le chemin de la Côte-Saint-Louis ouvert en 1795.

James Porteous décède le 1er mai 1862 à Vaudreuil.

Le pont Walter Millar

Le nom de ce deuxième pont du Vieux-Sainte-Rose n'a existé que peu d'année car il fut rebaptisé Plessis-Bélair à la suite de son acquisition par cette famille en 1857. Lorsqu'il devint désuet, on a construit en 1944 un autre pont baptisé Sir-Louis- Hyppolite-Lafontaine. En 1967, ce troisième pont perdit ce nom car il fut attribué au pont-tunnel bien connu. Il demeura sans nom pendant près de vingt ans pour devenir le pont Marius-Dufresne, nom de l'ingénieur qui décéda à la suite d'un accident survenu lors de la construction dudit pont. Voici l'histoire inédite du deuxième pont du Vieux-Sainte-Rose.



Graduellement l'achalandage vers le Nord se déplace vers l'ouest et le pont de James Porteous devient moins utile. Déjà en 1806, l'ouverture de la montée de la Grande-Ligne, (devenue plus tard le boulevard Labelle), dans la seigneurie de Blainville, avait entraîné un mouvement dans cette direction. Puis en 1836, l'ouverture du pont Lachapelle accélère le développement de l'ouest de l'île Jésus et des territoires situés plus au nord.

La carte de la seigneurerie de l'île Jésus de 1829 nous indique que dans le Vieux-Sainte-Rose, il existe une montée qui se rend au pont de Millar. Elle borde du côté « ouest » la terre 155 enregistrée au nom de Walter Millar. Cette terre de 2 arpents débute à la rivière Jésus et se rend aux terres de la Petite-côte de Sainte-Rose. André Desjardins occupe la terre voisine du côté « ouest » tandis que Léon Plessis-Bélair possède la terre du côté est. On constate également la présence d'un deuxième noyau villageois à l'intersection de ladite montée et du boulevard Sainte-Rose. La carte du Vieux-Sainte-Rose réalisée en 1856 par l'arpenteur Carolus Laurier indique la même chose. En voici un extrait :



Est-ce que le pont Millar existe en 1829 ? On n'a pas trouvé un fait probant indiquant sa présence. Il serait surprenant que ce pont soit construit avant celui de James Porteous en 1832. Pourquoi ce dernier aurait fait construire un pont et obtenu l'interdiction d'en faire construire un autre à moins de trois milles de distance du sien sur les prochains 50 ans ?

Walter Millar est un ingénieur (Source : Gazette Québec, 18 août 1842) marié avec Clarisse Leney. Il est d'origine écossaise et pratique la religion protestante. Son année de naissance est estimée à 1808 dans l'un des recensements. Il était l'un des propriétaires de la « British American Land Company » laquelle favorisait la venue d'immigrants britanniques au Bas-Canada.

Walter Millar vit à Sainte-Rose depuis au moins 1829. Il agit comme « commissaire des petites causes » en compagnie d'Augustin Lemay et de Baptiste Filiatrault. En 1845, il est nommé « Commissaire per dedimus potestatem» concernant l'administration des serments que doivent prendre les personnes occupant une charge publique. En 1849, une exposition de la « Société d'Agriculture de Terrebonne » se tient sur la ferme de Walter Millar ainsi que le concours annuel de labour. La même année, il se classe parmi les meilleurs cultivateurs d'avoine du comté de Terrebonne. Le recensement de 1851 confirme qu'il vit toujours à Sainte-Rose avec son épouse. En 1852, il se situe au deuxième rang pour la qualité de ses bêtes à corne. En 1855, il envoie des pois de son jardin à l'exposition universelle de Paris.

Walter Millar décède en 1858 après avoir rédigé son testament l'année précédente. On présume qu'il se savait atteint d'une maladie grave. Son épouse Clarisse se remarie avec Henry C. Galibert en 1861. Le journal La Minerve du 31 mars 1859 publie l'annonce suivante : « À louer à Sainte-Rose : Une superbe maison en pierre entourée d'un jardin et d'un verger, ancienne maison de Walter Millar ».

Sachant qu'il va mourir, en 1857, Millar vend à Daniel-Adolphe Plessis-Bélair ledit pont. Walter Millar possédait ce pont mais est-ce qu'il l'avait fait construire ? À cet égard, voici un extrait de la revue LE PONT'ÂGE, Vol. VIII, numéro 1, automne 1988, éditée par la « Société québécoise des ponts couverts »

« Alphonse Plessis-Bélair, le dernier propriétaire du pont de bois historique enjambant la rivière des Mille-Îles à Sainte-Rose, est décédé hier à sa résidence à l'âge de 92 ans et quelques mois. M. Plessis-Bélair avait hérité du fameux pont de son père, acheté d'un Britannique qui l'exploitait sous charge royale signée par la reine Victoria. Le pont avait été construit vers 1830 et fut vendu à la famille Plessis-Bélair quelques 15 ou 20 ans plus tard. Le père et le fils se firent tour à tour péagers jusqu'à ce que le « Département des routes provinciales » prenne le pont sous sa responsabilité en 1940. »

Cet article contient des informations intéressantes mais on ne croit pas que le pont fut construit vers 1830.

La « Cour suprême du Canada, » dans un jugement rendu le 19 juin 1946, concernant un litige entre la « Compagnie du Pont Plessis-Bélair » et le Gouvernement du Québec, indique que Walter Millar était le propriétaire du pont, terrains, îles et chemins. Il avait acquis les droits obtenus par James Porteous. Cette information démontre clairement que le pont ne fut pas construit vers 1830.

Hypothèse plausible du moment de la construction du pont Walter Millar

James Porteous ouvre son pont en 1832 mais trois ans plus tard Charles Mittleberger demande à le saisir ainsi que d'autres propriétés pour être remboursé d'une dette envers lui. (Gazette du Québec, 9 avril 1835). Il est notoire que James Porteous était un joueur compulsif, qu'il s'endetta à plusieurs reprises, qu'il fit faillite à deux reprises et qu'il fut mis en prison en 1846. Il doit alors vendre les biens qui lui restent.

Le 2 juillet 1846, Walter Millar fait mesurer et borner sa terre de Sainte-Rose par l'arpenteur Emery Féré (1793-1860) de Saint-Eustache. L'année suivante, il signe un agrément et obligation avec Paschal Persillier Lachapelle et John Morris devant le notaire Alexander Gorrie. On sait que Persillier Lachapelle avait construit un pont sur la rivière des Prairies qui porte son nom en 1836. Né en Écosse en 1798, John Morris occupe un emploi chez les Molson pendant plusieurs années. En 1839, il est nommé premier maître de poste de Sainte-Thérèse et il acquiert la distillerie et le manoir de James Porteous en 1846.

Il demeure plausible de croire que c'est Paschal Persillier Lachapelle qui a construit ce pont de 500 mètres, comptant 46 travées de 6 à 24 mètres, reposant sur 37 piles et 2 culées. Il faudra une recherche plus approfondie dans les archives du notaire Gorrie pour assurer la véracité de cette hypothèse.

Conclusion

Nous croyons donc que le pont Walter-Millar fut construit vers 1850. Sachant probablement qu'il va mourir prochainement, Walter Millar vend en 1857 son pont au marchand de Saint-Eustache Daniel Adolphe Plessis Bélair, le frère de son voisin, Léon Plessis-Bélair. Le 23 septembre1852, Daniel Adolphe avait épousé Julie-Émérance Féré, la fille de l'arpenteur Emery Féré.

En 1857, le pont est rebaptisé Plessis-Bélair et il sera en service jusqu'en 1940 où il sera démoli et remplacé par le pont Louis-Hippolythe Lafontaine rebaptisé plus tard, Marius-Dufresne.

Le premier pont de James Porteous opéra pendant 20 ans, soit de 1832 à 1852. L'héritage de son père a probablement contribué à le faire construire. Cependant l'emplacement du pont perdait graduellement sa position stratégique à cause du déplacement de l'achalandage vers l'ouest. Les dettes de Porteous l'obligèrent à vendre le pont et c'est ainsi que Walter Millar l'acquit de l'un d'eux.

Ce deuxième pont contribua à la prospérité du Vieux-Sainte-Rose à l'époque où les Montréalais financièrement à l'aise cherchaient des endroits pour passer l'été en villégiature. Les protestants anglophones de Sainte-Thérèse firent connaître l'endroit à leurs amis. Le « Sainte-Rose Boating Club » animait les nombreux divertissements estivaux qui attiraient de nombreux anglophones de telle sorte qu'une chapelle protestante fut construite sur la terre de Walter Millar. Plusieurs belles maisons de l'ouest du Vieux-Sainte-Rose furent construites pas des anglophones.

Cette recherche m'a beaucoup intéressée car j'ai demeuré pendant plusieurs années dans une maison de la rue Mont-Royal située sur la terre de Walter Millar.

ORTHACTION
CLINIQUE SPORTIVE

GYM PRIVÉ ET PARTENAIRE DE l'AERVL

Notre équipe est là pour vous

Pour toutes questions, écrivez-nous par courriel ou appelez directement notre service à la clientèle. Il nous fera grand plaisir de répondre à vos questions et vous conseiller.

3333, 100^{e} avenue, suite 103, Laval, QC, H7T 0G3

(450) 688-3334

info@orthaction.com

Le rendez-vous annuel à la cabane à sucre

La tradition du mois d'avril s'est poursuivie encore une fois cette année alors qu'une centaine de membres de l'AERVL et leurs invité(e)s ont convergé vers la cabane à sucre Constantin, à Saint-Eustache.

Quel magnifique moment nous avons vécu, tous réunis autour des traditions sucrées. L'ambiance était conviviale, les rires nombreux et les conversations animées autour des longues tables où se mêlaient oreilles de crisse, fèves au lard, jambon fumé et, bien sûr, la fameuse tire sur la neige.

Cette journée a été l'occasion parfaite de retrouver des visages familiers, d'accueillir de nouveaux membres et de partager un repas simple, généreux et festif. Merci à chacun d'avoir contribué à cette atmosphère chaleureuse qui fait la force de notre communauté.

À l'an prochain !







Initiation au curling pour nos retraités

À la fin mars, les membres de l'AERVL ont eu l'occasion de participer à une activité d'initiation au curling, au cours de laquelle tous et chacun ont pu mettre à l'épreuve leurs habilités de précision, d'équilibre et de souplesse, le tout sur une surface glacée…tous les participants se sont bien débrouillés et ont apprécié leur expérience.

L'activité qui s'est déroulée sur les allées du Club de curling Laval-sur-le-Lac était sous la responsabilité de nos « curleurs » d'expérience émérites ; Gilles Rousseau, responsable de l'activité et moniteur, ainsi que Jean-Paul Roulier, également moniteur. Un gros MERCI pour leur implication.

À l'an prochain pour ceux et celles qui n'ont pu participer cette année













Tournoi de GOLF de l'A.E.R.V.L.

31 AOÛT 2026

PRIX DE PRÉSENCE

où?

GOLF PIEDMONT
201, chemin de la Montagne
Piedmont, Qc J0R 1K0

Quand?

Le lundi **31 AOÛT 2026,** dès 11 h

Retournez le coupon + le paiement

AVANT LE 15 AOÛT 2026

Important

- Dû à la popularité du tournoi, les inscriptions sont limitées. S.V.P., retourner le formulaire et votre chèque **avant le 15 AOÛT 2026**!
- Le programme de la journée sera communiqué au responsable du groupe quelques jours avant le tournoi.

PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre de :
Association des employés retraités de la Ville de Laval
a/s GOLF 2026
3235 boul. Saint-Martin Est
Laval, QC H7E 5G8

- Par Interac à : **aervl.activites@gmail.com**

COUPON

Responsable : _____
NOM TÉLÉPHONE COURRIEL

Quatuor : 1 _____ 2 _____

3 _____ 4 _____

GOLF 2026

Golf, Dîner, Voiturette, Souper : ____ x 155$ = _____ $
Golf, Dîner, Voiturette : ____ x 75$ = _____ $
Souper : ____ x 85$ = _____ $

TOTAL = _____ $ *Taxes comprises*

RENSEIGNEMENTS : 450.661.3394

AERVL
Association des employés retraités de la Ville de Laval

PASSÉ PRÉSENT FUTUR

LAVAL

Appel à tous les artistes en art visuel



Cette année aura lieu notre deuxième édition du symposium AERVL mettant à l'honneur les retraités de Ville de Laval possédant des talents variés en art visuel.

Comme pour la première édition, nous sommes à la recherche de retraités (ou conjoint-te) possédant un tel talent, que ce soit de la peinture à l'huile, à l'acrylique, à l'aquarelle, du dessin, de la sculpture ou autres.

L'exposition aura lieu cet automne sans doute au mois d'octobre (dates définitives à venir) dans une salle conçue spécialement pour de telles expositions.

Si vous vous reconnaissez et que vous êtes intéressés à y participer, veuillez laisser vos coordonnées (nom, adresse courriel et no de téléphone) à l'adresse courriel
Info@aervl.com
dès maintenant, et ce sans obligation de votre part, en mentionnant quel est votre médium.



IRIS

regardez ce que *vous aimez,* aimez ce que vous voyez

Vous et les membres de votre famille pouvez bénéficier d'économies tout au long de l'année sur tous vos produits de vision chez IRIS. De plus, vous bénéficierez d'avantages avec notre garantie inconditionnelle IRIS, le financement sans intérêt et notre engagement à vous aider à faire l'expérience d'une meilleure vision.



commencer maintenant

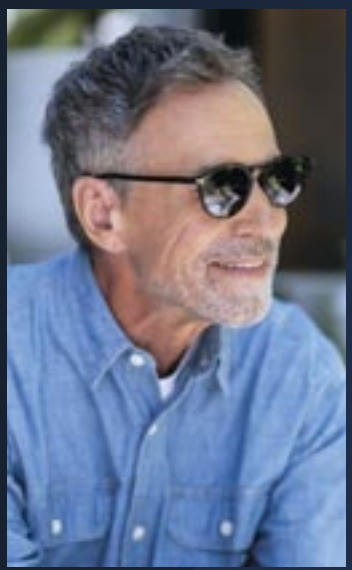
Utiliser le code d'accès : AERVL
S'inscrire en ligne CLIQUEZ ICI
Vos offres avec tous les détails vous seront envoyées par courriel.

Plus de 150 boutiques IRIS
Trouver la vôtre CLIQUEZ ICI

Il est temps de voir l'optométriste
Prenez rendez-vous pour un examen de la vue CLIQUEZ ICI

IRIS protège vos lunettes
Nos garanties CLIQUEZ ICI

Vous avez des questions?
Envoyez-nous un courriel
CLIQUEZ ICI



voici quelques-unes de vos offres exclusives

LUNETTES DE PRESCRIPTION — ÉCONOMISEZ 150$

À l'achat d'une monture avec lentilles de prescription traitées antireflet (lentilles d'une valeur de 250 $ ou plus) ou de lunettes de soleil avec prescription.*

PROTECTION SOLAIRE – ÉCONOMISEZ 50$

À l'achat de lunettes de soleil sans prescription de 100$ ou plus.*

REMPLACEZ VOS LENTILLES

Nous avons même des offres si vous souhaitez conserver votre monture.

*Seuls les membres du Programme Avantages IRIS peuvent utiliser les offres du programme. Les avantages doivent être présentés au moment de l'achat. Une seule offre du Programme Avantages IRIS peut être appliquée à chaque transaction. Ne peut être jumelé à aucune autre offre IRIS, remise instantanée, carte IRIS, certificat IRIS, offre en boutique ou promotion. Non applicable sur les lunettes de sécurité ou les lunettes de sécurité pour le sport. Exclus les forfaits. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Renseignez-vous en boutique.



EST-CE QUE LA CHIRURGIE DE REMPLACEMENT DU CRISTALLIN EST PERMANENTE ?

Avec les avancées en ophtalmologie, il est aujourd'hui possible d'améliorer sa vision de façon durable grâce à la chirurgie de remplacement du cristallin. Cette intervention, aussi appelée chirurgie intraoculaire, suscite toutefois une question fréquente :
les résultats sont-ils permanents ?

La réponse est rassurante : oui, dans la grande majorité des cas, cette chirurgie offre une correction permanente de la vision, tout en permettant une personnalisation grâce aux lentilles intraoculaires modernes.

En quoi consiste la chirurgie de remplacement du cristallin ?

La chirurgie de remplacement du cristallin consiste à retirer le cristallin, la lentille naturelle de l'œil, qui a perdu sa capacité d'accommodation avec le temps, puis à le remplacer par une lentille intraoculaire artificielle.

Cette procédure est similaire à la chirurgie de la cataracte, mais elle est également réalisée à des fins réfractives pour corriger :

- La presbytie
- La myopie
- L'hypermétropie
- L'astigmatisme

L'objectif est d'offrir une vision plus nette, plus stable et mieux adaptée aux besoins du patient.

Une solution permanente… et personnalisée

Contrairement aux lunettes ou aux lentilles cornéennes, la lentille intraoculaire implantée ne s'use pas et ne nécessite aucun entretien. Une fois en place, elle devient une partie intégrante de l'œil et est conçue pour durer toute la vie.

Aujourd'hui, il existe une gamme avancée de lentilles intraoculaires de spécialité, permettant d'adapter la correction visuelle à chaque mode de vie. Parmi les options disponibles :

- Lentilles multifocales : pour voir de près, de loin et à distance intermédiaire
- Lentilles toriques : pour corriger l'astigmatisme
- Lentilles à profondeur de champ étendue : pour une vision plus fluide et naturelle

Ces technologies permettent, dans de nombreux cas, de réduire significativement la dépendance aux lunettes, voire de s'en affranchir pour plusieurs activités du quotidien.

Peut-il y avoir des changements avec le temps ?
Même si la chirurgie est permanente, il est important de rappeler que l'œil évolue avec le temps. Certains changements peuvent survenir, comme :

- De légères variations de la vision
- Le développement de conditions oculaires liées à l'âge
- Une opacification secondaire de la capsule (traitable facilement au laser)

Ces situations sont généralement bien maîtrisées et n'affectent pas la durabilité de la lentille implantée.

Une évaluation essentielle avant l'intervention
La réussite de cette chirurgie repose sur une évaluation **préopératoire rigoureuse**.

Cette étape permet de :

- Confirmer que le patient est un bon candidat
- Choisir la lentille intraoculaire la mieux adaptée
- Analyser la santé globale des yeux
- Aligner les attentes avec les résultats possibles

Une approche personnalisée est essentielle pour optimiser les résultats et assurer une satisfaction à long terme.

Le professionnalisme de la Clinique d'Ophtalmologie IRIS
Lorsqu'il est question de chirurgie oculaire, la précision, la sécurité et l'expertise sont essentielles. À la Clinique d'Ophtalmologie IRIS, chaque patient bénéficie d'un accompagnement complet, de la première évaluation jusqu'au suivi postopératoire. L'équipe s'appuie sur des technologies de pointe et sur des protocoles médicaux rigoureux afin d'offrir des interventions sécuritaires et des résultats prévisibles. Grâce à une approche centrée sur les besoins du patient, la clinique propose des solutions visuelles modernes, incluant les lentilles de spécialité, pour améliorer durablement la qualité de vie.

La chirurgie de remplacement du cristallin est une solution permanente, sécuritaire et hautement personnalisable pour corriger la vision. Grâce aux lentilles intraoculaires de spécialité, elle permet d'obtenir une vision claire à différentes distances et de réduire la dépendance aux lunettes.

Si vous souhaitez améliorer votre vision de façon durable, une consultation à la Clinque d'Ophtalmologie IRIS, vous permettra de découvrir les options qui s'offrent à vous… et de voir plus clairement l'avenir.

Prenez rendez-vous : https://coi.iris.ca/nous-joindre



Depuis 1986, le *Service bénévole d'entraide de Vimont-Auteuil (SBEVA)* est un organisme communautaire dont la mission est de favoriser l'entraide et de soutenir les personnes de tous âges en perte d'autonomie grâce à diverses activités et services de maintien à domicile.

Nos services comprennent notamment :

- **Popote roulante** (chauffeur/baladeur : secteurs Vimont, Auteuil et Sainte-Rose)
- **Accompagnement-transport médical**
- **Accompagnement à l'épicerie**
- **Téléphones** de sécurité
- **Visites d'amitié**

Nous sommes actuellement à la recherche de bénévoles pour soutenir l'ensemble de nos services, ainsi que pour combler des postes à notre friperie (caisse et/ou tri).

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Diane Matte au 450-662-1341 ou remplir le formulaire disponible sur notre site web : https://sbeva.com/ ou par courriel à sbeva@videotron.ca


LA CLINIQUE
AUDITIVE BOUGIE EST
FIÈRE DE FAIRE PARTIE
DES CENTRES MASLIAH
Fournisseur autorisé
par la CNESST pour les cas de
surdité professionnelle
Centres
Masliah
AUDIOPROTHÉSISTES
CLINIQUE AUDITIVE
BOUGIE
AUDIOPROTHÉSISTES
CENTRESMASLIAH
.COM
CARREFOUR LAVAL
3030, boul. le Carrefour, bur. M-100
450 688-6570
LAVAL (FABREVILLE)
380, boul. Curé-Labelle, bur. 202
450 937-9300
PLUS DE
20 CENTRES
SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL
LA RIVE-NORD ET LA RIVE-SUD



Reconnaître et prévenir l'exploitation financière

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet suivant : desjardins.com/abus-financiers
ou communiquez avec votre caisse pour obtenir du soutien.

4210 rue Garand,
Laval (Québec) H7L 5Z6
T 450 975-8583

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date : _____

Nom : _____ Prénom _____

Nouvelle adresse : _____
(appartement) (no. civique) (rue)

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____

Téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____ Cellulaire : (_____) _____ - _____

Adresse courriel : _____ l'adresse courriel est importante pour nos communications futures

Ancien Service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés (cadre, col bleu, col blanc, etc.) _____

Note : Toutes les informations sont pour l'usage de l'AERVL seulement et ne seront transmises à aucun autre organisme.

Nous faire parvenir vos informations par courriel : info@aervl.com ou par la poste :

L'Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est,
Laval (Québec) H7E 5G8

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
510-1200 Boul. Chomedey
C.P. 422, succursale Saint-Martin Laval Québec H7V 3Z4

Découpez ici

